

Rénovation et innovation pour améliorer la qualité de l'air

CRÈCHE MUNICIPALE DELACROIX À SAINT-MAURICE

Île-de-France, département du Val-de-Marne (94)
Commune de 14 603 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Commune de Saint-Maurice

Les autres acteurs :

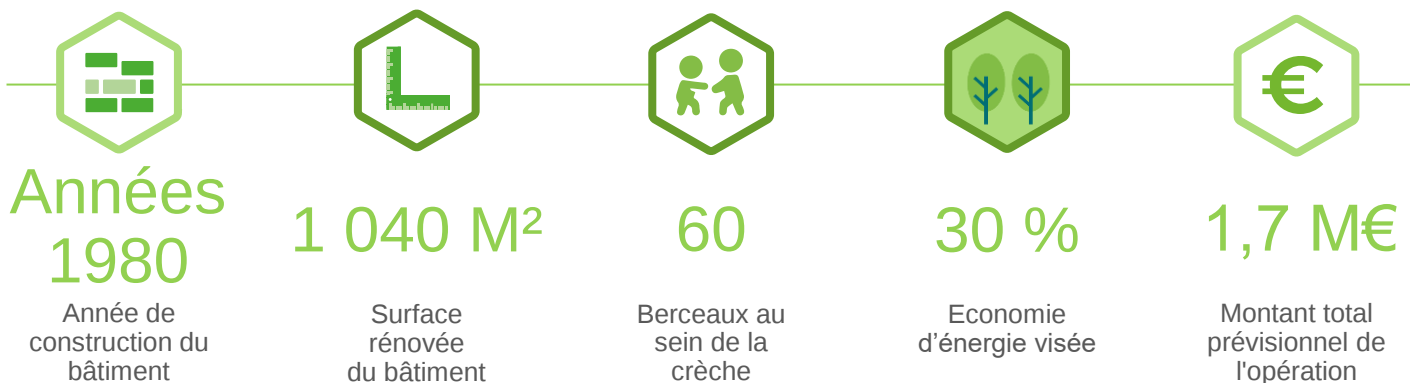
Audit énergétique : Inddigo

Le projet en bref :

- Isolation thermique et acoustique
- Installation de double vitrage sur les façades pour casser l'effet de « serre »
- Chauffages au plafond
- Installation d'une double centrale de traitement d'air
- LED

Les points forts :

#amélioration qualité de l'air #isolation thermique et acoustique #implication des usagers



IGOR SEMO

Maire de Saint-Maurice

Pourriez-vous nous raconter les différentes étapes du projet ?

Ce bâtiment n'était plus aux normes et nous avons relevé des températures trop froides l'hiver et trop chaudes l'été. Nous avons établi un diagnostic pour identifier les problèmes de déperdition d'énergie mais aussi acoustique. Ensuite, nous avons conçu les travaux avec l'aide d'un architecte, puis choisi une entreprise compétente. Enfin, nous nous sommes lancés dans la recherche de financements.

Comment s'est passée la phase financement ?

Nous avons pu obtenir 686 000 euros avec un prêt de la Banque des Territoires dans le cadre du programme EduRénov. Pour une commune de 15 000 habitants comme Saint-Maurice, cela a été déterminant, car nous n'aurions pas pu financer ce projet sans cet emprunt.

Vous utilisez le mot « innovant » pour évoquer les actions de rénovation, pourriez-vous nous en dire plus ?

La crèche est située au sein d'un réseau autoroutier très dense, près de l'autoroute A4. La question de la pollution de l'air a été centrale. Nous avons identifié l'opportunité de mettre en place une double centrale de traitement de l'air qui permet d'avoir un air de très bonne qualité et filtré. C'est avec cette logique d'innovation sur un sujet de santé publique d'envergure que nous avons réussi à mobiliser des subventions. Ce projet a également été envisagé sous le prisme de la participation, avec par exemple une proposition de l'équipe éducative d'apporter des nuances de couleur en fonction de la nature des activités des salles.

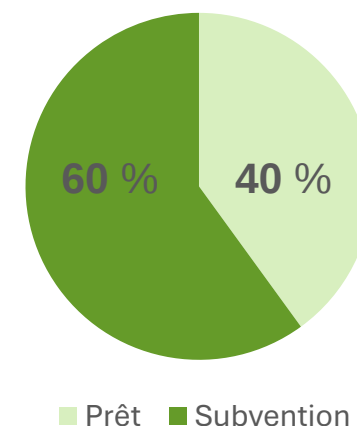
La bonne idée

Prendre le temps de planifier les travaux, rechercher des subventions le plus tôt possible pour anticiper les délais et s'entourer de personnes compétentes.



Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 1,7 M€. Il est financé par un prêt de 686 690€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est d'1 036 895€ (Conseil régional, Préfecture, SIGEIF, SIPPEREC et Métropole du Grand Paris).



EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

